

Chargé de mission auprès du comité départemental de l'union sportive de l'enseignement du premier degré des Alpes-Maritimes

Type d'emploi : Poste ouvert aux personnels enseignants du 1^{er} degré

Lieu d'exercice : Comité départemental de l'union sportive de l'enseignement du premier degré des Alpes-Maritimes - 12 Rue Vernier – 06000 Nice

Date de prise de fonction : à la rentrée scolaire 2020

Conditions de nomination : la nomination est prononcée à titre provisoire ou en délégation si l'enseignant retenu est déjà affecté à titre définitif.

Conditions de rémunération : poste ouvrant droit à l'ISAE

Organisation du temps de travail : poste à 50%

Le chargé de mission USEP 06 occupe un poste géographiquement situé au siège du comité départemental USEP à Nice. Ses missions peuvent l'amener à effectuer des déplacements sur l'ensemble du département, exceptionnellement hors du département sur ordre de mission. Les frais relatifs à ces déplacements sont à la charge de l'USEP 06. Dans le cadre de la quotité du service effectué sur la mission USEP, il est déchargé de service d'enseignement à hauteur de 50%. Son temps de travail s'établit sur la base de la durée légale du travail applicable aux personnels enseignants du premier degré. Une souplesse dans la répartition de ce temps de travail est requise. Le service s'effectue principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.

Cadre réglementaire : Décret du 30 juillet 2008 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré. Convention cadre nationale MENJ, USEP, Ligue de l'enseignement du 1^{er} juillet 2019. Lettre ministérielle « mesures destinées à développer le sport scolaire du 1^{er} degré » du 1^{er} octobre 2019.

Description des missions :

Le chargé de mission USEP 06 accompagne la politique éducative du Comité départemental de l'USEP 06. Il participe à la déclinaison opérationnelle de la convention nationale signée entre l'Education Nationale, l'USEP et la Ligue de l'Enseignement.

Ses missions s'articulent principalement autour du pôle éducatif et pédagogique :

- impulser, animer et suivre les projets départementaux et locaux du sport scolaire
- accompagner la mise en place de projets USEP et rencontres sportives, en lien avec les projets d'école
- animer des actions de formation auprès des enseignants et partenaires de l'école
- développer et/ou renforcer les relations de partenariat et les collaborations avec les associations sportives, les écoles, les mairies, les territoires (notamment Haut et Moyen-pays)
- collaborer activement à l'équipe départementale EPS des conseillers pédagogiques

Compétences requises basées sur :

• **les connaissances :**

- de l'USEP
- du système éducatif
- du mouvement sportif
- du monde associatif

• **la capacité :**

- à concevoir et organiser des actions éducatives et sportives
- à former des adultes
- à analyser les besoins et à synthétiser les demandes
- à entreprendre, à innover, à monter des projets

Qualités requises :

- écoute, dialogue, concertation
- sens de l'organisation et travail en équipe
- disponibilité
- faculté à communiquer

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste: Madame Lefèvre – IEN Mission EPS et Vice-Présidente de l'USEP 06 Mel : ien-06.cannes@ac-nice.fr Téléphone : 04.93.39.80.00

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE (ja06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.